Zeitschrift: Eidgenössische Sängerzeitung = Revue de la Société fédérale de chant
Herausgeber: Eidgenössischer Sängerverein
Band: 35 (1971)
Heft: 1

Artikel: L'initiative de la Société fédérale de chant
Autor: Erismann, Hans
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1043761

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Toutes les associations chorales suisses travaillent dans ce sens avec les plus importantes sociétés pédagogiques. C'est de ces travaux qu'est né le Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école. Le texte de la requête adressée à la conférence des directeurs de l'instruction publique de nos cantons figure dans le présent numéro. Le comité espère trouver auprès de cette conférence la compréhension nécessaire pour qu'une idée valable à l'échelle nationale dans le but d'une formation musicale continue de l'école enfantine au baccalauréat puisse être réalisée.

L'appui de toutes les chanteuses et chanteurs est utile pour accomplir une telle tâche. Ils doivent comprendre dans l'effort qui leur est proposé qu'il s'agit de poser les jalons pour assurer l'avenir de nos chœurs. Nous devons exercer une influence auprès de nos autorités scolaires locales afin que les recommandations émises par les autorités supérieures en ce qui concerne la musique et le chant à l'école trouvent un écho favorable. Ce devoir pourrait contribuer à mettre un terme aux jérémiades publiquement exprimées à propos du manque d'intérêt toujours grandissant au sujet du chant choral profane et susciter un renouvellement des conceptions sociales de nos sociétés. Et ce n'est pas la dernière idée qui nous vient à l'esprit: ce devoir nous suggère de former des chœurs de jeunes comme les sociétés de gymnastique forment des sociétés de jeunesse.

J'aimerais encore pour terminer recommander vivement l'étude de ce numéro de la RCS aux responsables de nos sociétés, de susciter des discussions et de se réjouir déjà des résultats.

Max Diethelm (trad. R. R.)

L'initiative de la Société fédérale de chant

Vous tous connaissez la situation devant laquelle se trouvent la majorité des chorales suisses: recrutement insuffisant, vieillissement des exécutants, d'où résulte une qualité toujours moindre, une désagrégation lente mais constante. A la campagne et dans certaines petites localités, il est possible que cette désagrégation soit moins apparente, grâce à une vie commune plus intense; dans les villes, la situation devient alarmante. Si un changement radical n'intervient pas, on peut estimer que certaines chorales qui, historiquement, ont rendu les plus grands services à la communauté, devront, dans quelques années, cesser toute activité. La stagnation dans le chant suisse est un souci important pour de nombreux citoyens. Ils considèrent cette marche des événements comme une perte réelle pour l'âme populaire.

Vous savez tous que l'on a déjà longuement parlé de ce phénomène. La lutte entreprise n'a toutefois pas remporté le succès escompté. Le nouveau comité de la Société fédérale des chanteurs, qui a commencé son activité il y a deux ans, était conscient qu'un changement radical devait intervenir. Dans une résolution, elle fixa elle-même les tâches qui devaient immédiatement être entreprises. Parmi ces tâches urgentes, au point 2, une des racines du mal est déjà mentionnée: «L'influence en faveur d'une prise en considération plus grande de l'instruction musicale de notre jeunesse, en particulier le chant scolaire.»

La situation que j'ai décrite sans ménagements au cours de l'assemblée des délégués de Neuchâtel ne sont pas des paroles en l'air, mais une image sans contours de la pratique, telle que les meilleurs enseignants de la musique de notre pays se la représentent journellement et dont les problèmes sont identiques aux nôtres. Et je tiens à m'exprimer ici très clairement: nous avons en Suisse, dans ce domaine, d'éminents spécialistes pleins de bonne volonté, capables d'appliquer les méthodes pour une réforme de l'enseignement du chant dans les écoles suisses. Le matérialisme qui domine le monde actuel ne permet pas d'espérer un changement à courte échéance. Par ailleurs, le manque total de coordination dans les programmes scolaires les empêche d'adopter une action commune.

Dès le début, le comité central de la Société fédérale des chanteurs était parfaitement conscient des mesures à prendre. La grandeur de la tâche à accomplir n'autorisait pas l'emploi de demi-mesures et une réforme fondamentale ne pouvait être obtenue que par l'union de toutes les forces en présence: d'un côté, un corps enseignant dont les postulats sont identiques à nos conceptions et, d'autre part, tout ce que compte la Suisse de chanteurs et musiciens qui appuie ces postulats et aide à les réaliser. En d'autres termes: d'une part, la synthèse d'un enseignement de continuité progressif et obligatoire axé sur une base suisse, partant de l'école enfantine jusqu'à la maturité, comportant les deux buts suivants:

a) l'épanouissement optimum des dons musicaux de nos enfants;

b) la capacité de venir à bout de toutes les questions actuelles concernant la musique et la participation à la culture musicale.

De l'autre côté, la création de bases très étendues pour parvenir à la réalisation de ces buts.

Cette base, c'est la Suisse chantante.

Tout d'abord, nous avons pris contact avec l'Union de l'association des chorales suisses, l'Association des chorales féminines suisses et l'Association des chœurs mixtes suisses. L'année dernière, ici même à Olten, nous avons décidé de nous associer à l'œuvre commune et de prendre contact avec des associations ayant le même but que nous. Le 26 juin de cette année, à Zurich, nous avons pu fonder le «Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école».

Pour la Suisse romande, citons les Jeunesses musicales faisant partie de ce grand comité, ainsi que la Société pédagogique romande.

On peut constater avec satisfaction que toutes ces institutions sont intéressées au problème et ont spontanément promis leur collaboration. Il semblerait que ce pas en avant aurait pu être accompli depuis longtemps.

Lors de l'assemblée de création, une commission de travail a été constituée avec M. Max Diethelm, président central, et MM. Edwin Villiger, J.-J. Rapin, Harry Graf, Théodore Diener, Fritz Muggler, et de votre serviteur, dont la tâche a été la formulation d'une requête à la Conférence suisse des directeurs de l'enseignement. A ce sujet, vous entendrez tout à l'heure les propos du professeur Villiger.

Mesdames et messieurs! L'avenir a, pour vous tous, une grande signification et, avec vous, également pour plus de 100 000 Suissesses et Suisses, amateurs de chant et de musique. Car ce n'est que par l'union de toutes les forces vives que nous pourrons faire triompher notre idée. Notre requête à la Conférence des directeurs de l'enseignement demande notamment la solution à une question d'enseignement sur le plan national, avec les tolérances indispensables pour des interprétations régionales et cantonales. Etant donné que les tendances actuelles de l'enseignement scolaire penchent pour une coordination, nous pourrions, avec notre projet, faire œuvre de pionniers. Notre requête ne tend pas à imposer une coordination de systèmes d'enseignement compliqués et qui ont pourtant fait leurs preuves, mais plutôt à combler un vide qui existe dans tous les cantons.

Votre tâche consistera, dans vos cités, dans votre chorale, d'avoir un comportement instructif et, plus tard, lorsque les plans d'enseignement et le matériel adéquat seront disponibles, lorsque le personnel enseignant sera instruit des nouvelles méthodes, d'observer le travail dans les écoles et d'informer les commissions scolaires de vos observations.

Vos chanteuses et vos chanteurs doivent connaître nos plans, ce qui a été déjà fait et le développement futur de notre action. Notre projet sera propulsé avec la plus farouche énergie et la seule personnalité de notre président Max Diethelm en est le garant, puisqu'il applique, ici aussi, les méthodes éprouvées du management moderne et dispose des relations les plus diverses. La «Revue des chanteurs suisses», auprès de laquelle l'Union des associations chorales suisses bénéficie d'un accueil cordial, renseignera constamment sur les diverses phases de l'action. Cette revue est-elle également lue par les membres de l'UACS? A mon avis, il existe ici une lacune qui, pour le succès de notre entreprise, doit être comblée. Et puisqu'il s'agit probablement de la dernière possibilité dont nous disposons à court terme pour diriger vers nos chorales une jeunesse chantante, nous devons, nous aussi, nous libérer de tabous dépassés.

Nous nous sommes attachés à une grande tâche et un travail considérable nous attend. Car ce qui a été négligé durant des décades ne peut pas être rattrapé en quelques mois ou en quelques années. Soyez cependant optimistes et n'oubliez pas les paroles du grand compositeur et pédagogue hongrois Zoltan Kodály qui, avec l'aide de Béla Bartók, a reconstruit l'enseignement de la musique en Hongrie: «Nous sommes persuadés que l'humanité sera plus heureuse lorsqu'elle apprendra à nouveau la musique et celui qui aura participé à ce renouveau n'aura pas vécu en vain.»

Hans Erismann

Réflexions sur l'encouragement de la musique à l'école

De différents côtés, associations chorales et professeurs de musique se sont rencontrés sur le même problème: la culture musicale de notre pays ressemble à une pyramide dont le fondement – l'éducation de la jeunesse – ne peut